



## Mon agence rentre dans mon appart et prends des photos

-----  
Par Veget230

Bonjour,

Dans le cadre de la vente de l'appartement où je vie depuis 5 ans, des visites sont organisées.

Étant rarement disponible je leur ai donné les clefs mais j'ai évidemment dit oralement à la responsable de l'agence que je souhaitais être prévenu avant les visites.

J'ai toujours été prévenue précédemment et je leur disait par message oui ou non, tout s'est toujours bien passé jusqu'à la semaine dernière où je suis parti à l'étranger et où je n'ai pas reçu le message de l'agence. Je ne leur ai donc pas répondu , malgré cela ils se sont permis de rentrer dans l'appartement.

Évidemment, l'appartement était dans un joyeux bordel. L'agence a donc prit des photos et m'a écrit un mail pour me dire de ranger ma chambre! (Lol) et a aussi envoyé ce mail à mon père , qui est aussi le garant.

Mes questions sont les suivantes :

Le fait d'avoir donner les clés préalablement les autorises t il a rentrer sans autorisation de ma part?

Avait il le droit de prendre des photos?

Avait il le droit d'envoyer ces photos a mon père ?

(Comprenez que ça peut donner détériorer l'image que mes parents ont de moi)

-----  
Par gocation95

inclure une clause de visite annuelle dans un contrat de bail n'est pas illégal .De plus en plus d'agences en font d'ailleurs un argument pour convaincre les propriétaires de leur confier le bien en gestion.

[url=https://www.agily.fr/]Agily[/url]